

Septembre 2021



crédit : Elisabeth Eremina / Ville de Paris

Projet éducatif de territoire

Arrondissement :

Paris 10^e



crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

1 – Contexte local

Le 10^e arrondissement de Paris est très cosmopolite. Il est notamment bien desservi par les transports en commun et accueille deux gares : la gare du Nord et la gare de l'Est.

Le 10^e arrondissement compte 92 228 habitants ; 38 168 habitent les quartiers populaires dont 5 169 pour le quartier prioritaire. Il affiche une grande mixité sociale et culturelle. Y vivent des populations venues du monde entier, des jeunes cadres dynamiques, des étudiants, des artistes, ...

Le 10^e arrondissement accueille, par ailleurs 1 707 familles nombreuses, soit 8% de l'ensemble des familles, une proportion inférieure à celle de Paris (9%). Leur nombre a, en outre, connu une forte diminution entre 2007 et 2012 et en particulier dans le quartier Louis Blanc - Aqueduc (-32%). À l'inverse, le quartier Château d'eau - Lancry enregistre une hausse de leur nombre, soit +31% (480 familles supplémentaires).

Le 10^e arrondissement compte un quartier prioritaire réglementaire (« Grand Belleville »), ainsi que deux quartiers de veille active : « Buisson Saint-Louis Sainte-Marthe Grange-aux-belles » (dans les quartiers Grange aux Belles Terrage et Faubourg du Temple Hôpital Saint-Louis) et « Les Portes » (dans le quartier Château d'eau - Lancry). Ces secteurs appartenaient à la géographie du Contrat urbain de cohésion sociale (2007-2014). Ce sont ainsi 38 600 habitants concernés par la Politique de la ville, soit 41% de la population de l'arrondissement.

Dans le cadre du diagnostic préalable au PEDT, un focus sur les résultats scolaires :

Les chiffres relatifs aux élèves reçus au diplôme national du brevet (DNB) font ressortir un taux de diplômés plus faible qu'ailleurs : dans le 10^e, le nombre de collégiens ayant été reçus au DNB en 2018 est de 64%, un taux nettement inférieur à la moyenne parisienne de 80%.

Pour ce qui concerne les reçus au baccalauréat, le taux de réussite du lycée Colbert est de 80%, contre 92% pour la moyenne parisienne dans les lycées d'enseignement général (données académiques 2017).

Le taux de réussite moyen est en revanche supérieur à la moyenne parisienne dans les lycées d'enseignement professionnel.

Concernant les collèges, la Mairie du 10^e arrondissement de Paris s'est fortement impliquée dans la réduction du nombre d'élèves à Grange aux Belles (passage de 7 à 3 divisions par niveaux et de 700 à 300 élèves) et a accompagné la création en 2015 du collège Françoise Seligmann jusqu'alors annexe du collège Valmy.

Quelque 18,5% des jeunes de 15 à 24 ans non scolarisés sont de leur côté sans diplôme, contre 18,3% à Paris, un chiffre qui monte à 20,9% de l'ensemble de la population de 15 ans ou plus non scolarisée (contre 20,5% en moyenne à Paris).

Le taux de sortie précoce du système scolaire (jeunes âgés de 16 à 29 ans sans qualification) du 10^e est, à 5%, équivalent à la moyenne parisienne.

Des enfants parfois livrés à eux mêmes

Une des conséquences en est la présence d'enfants de plus en plus jeunes sur l'espace public, placés sous la surveillance de légèrement plus grands. D'autres jeunes légèrement plus âgés sont également sur l'espace public, entre chaque période de prise en charge dans les lieux d'accueil ou de loisirs existants, notamment dans le quartier de la Grange aux Belles.

Les acteurs sociaux soulignent la problématique, dans ces familles, de la prise en charge des plus petits par les plus grands, le plus souvent des filles, perturbant du coup la scolarité de ces derniers ou les empêchant de profiter d'activités.

Méthode de travail pour l'élaboration du volet local du PEDT:

- Rencontre en visio avec le 1^{er} adjoint du 10^e arrondissement pour échanger sur les orientations locales
- Rencontre en présentiel avec l'IEN qui ensuite a fait le relais auprès des directeurs et directrices concernés
- Rencontre en Visio avec toutes les directrices de crèches, directeurs d'école et les REV du 10^e
- Rencontre en visio avec un groupe de parents d'élèves pour évoquer les axes du Pedt
- Rencontre en présentiel avec l'association « AIRES 10 » qui intervient sur le champ social, socioculturel sur le 10^e
- Rencontre en visio avec l'association « CRL10- centre d'animation » qui intervient sur le champ artistique et culturel
- Rencontre en visio avec la caisse des écoles de l'arrondissement

Les experts éducatifs confirment que c'est un arrondissement très agréable pour y travailler., qu'ils disposent de nombreux équipements de proximité et que le maillage territorial des écoles, collèges et crèches permet un accueil de qualité pour les familles de l'arrondissement.

2 – Axes stratégiques et objectifs opérationnels locaux

*Idées des habitants de Paris 10^e**

« Donner plus d'importance aux activités périscolaires dans le cursus scolaire comme c'est le cas dans beaucoup d'autres pays. »

**Source: consultation sur idée.paris.fr réalisée du 1^{er} au 22 mars 2021*

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels
Renforcer la fluidité et la continuité des parcours éducatifs (axe parisien 1)	Créer de réelles passerelles entre crèche et 1 ^{er} degré Construire un partenariat avec l'EN pour inventer l'aide aux devoirs de demain
Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents (axe parisien 2)	Augmenter les créneaux et la place du 1 ^{er} degré dans les infrastructures sportives (piscine)
Développer la place et le rôle des familles (axe parisien 3)	Mieux communiquer avec les familles en organisant des temps de rencontre Créer des conseils périscolaires avec les parents
Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable (axe parisien 4)	Progresser sur la prévention des différents modes de mobilité (trottinette, vélo) Inciter les jeunes au respect de l'environnement, de l'espace public
Favoriser le travail collaboratif entre professionnels et capitaliser ses apports (axe parisien 5)	Programmer des temps de rencontre au sein de l'école entre enseignants et animateurs
Renforcer l'inclusion des enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers (axe parisien 6)	Aller vers les familles présentant des besoins éducatifs particuliers et établir un lien privilégié avec elles
Favoriser le travail collaboratif entre professionnels et capitaliser ses apports (axe parisien 7)	Mettre en place les conditions permettant d'impulser des projets communs et les valoriser

3 – Actions locales

N° action locale	Action	Axe parisien
1	Développer les passerelles entre crèche/1er degré/2nd degré (CM2/6e) notamment à Lafayette	1) Renforcer la fluidité et la continuité des parcours éducatifs
2	Mettre en place les conditions pour développer un parcours artistique et culturel avec le Centre de Ressources Locales 10	
3	Améliorer l'aide aux devoirs en mobilisant les associations locales	2) Favoriser l'égalité et la réussite éducative de tous les enfants et adolescents
4	Promouvoir la santé en s'appuyant sur la pratique de la natation	4) Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents
7	Accompagner les nouveaux modes de transport. « savoir piéton » et toutes les mobilités (vélo, trottinette) notamment chez les adolescents	
5	Améliorer la communication entre les familles et les acteurs du parcours éducatifs de l'enfant (crèche/ maternelle) notamment en : - communiquant sur les activités proposées par la Ville sur les temps périscolaires et extrascolaires - créant des conseils périscolaires	5) Développer la place et le rôle des familles
6	Développer l'implication des parents bénévoles pour valoriser leurs compétences	
8	Encourager le respect de l'espace public et sensibiliser à la végétalisation	6) Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable
9	Développer l'éducation à l'alimentation durable (variété, saisonnalité, environnement, produits locaux, santé, goût) et sensibiliser au gaspillage alimentaire	
10	Mettre en place les conditions permettant d'impulser des projets communs entre acteurs de l'école et les valoriser en trouvant des temps communs avec l'équipe éducative (Pilote : hôpital Saint Louis maternelle)	7) Favoriser le travail collaboratif entre professionnels et capitaliser ses apports

4 – Gouvernance locale

Dénomination de l'instance	Comité de suivi local du PEDT
Fréquence	1 fois par trimestre
Organisation	CASPE
Membres permanents	-Cadres de la circonscription (adjoint chef de Caspe, Chef de PAS, etc.) -Mairie d'arrondissement -REV -Directeur d'école
Rôle	Suivre et mesurer l'avancée des fiches actions.